

Ecole des Frontières de Cul-des-Sarts

Thème : 50 ans du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles : des compétences qui me concernent !

Parrain : Eddy Fontaine

### **Article 1 : Constat.**

Nous constatons que l'accès au sport et à la culture reste difficile pour beaucoup d'enfants en fédération Wallonie-Bruxelles.

Il est pourtant important d'éveiller les enfants à la culture car elle favorise leur curiosité et leur créativité et leur apporte une ouverture d'esprit qui facilite les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement.

Il est également important de faire du sport et de faire attention à sa santé. Le sport, c'est bon pour le corps mais aussi pour l'esprit. Une activité sportive est donc indispensable pour le bien-être de l'enfant.

Nous voulons que chaque enfant soit égal face à la culture et au sport. Certains n'y ont pas accès par manque d'argent mais aussi de temps ou parce que ces activités se trouvent trop loin du domicile. Nous voulons remédier à cela.

Nous avons axé notre proposition de décret sur 5 compétences :

- Le sport : appel à des clubs sportifs locaux (football, danse, athlétisme, judo, ...).
- La jeunesse : appel aux mouvements de jeunesse tels que les scouts ou le patro.
- La promotion de la santé et la médecine préventive à l'école : appel au PMS- PSE et à la Croix Rouge (benjamins secouristes)
- La culture : théâtres et musées régionaux.
- L'égalité des chances : accès gratuit pour tous les enfants pour chaque activité.

### **Article 2 : Champ d'application**

Le présent décret est applicable dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **Article 3 : Propositions**

3.1 Dégager au sein de l'école une période de deux heures de sport par semaine ainsi qu'une autre période de deux heures d'accès à la culture à raison d'une semaine sur deux.

- en menant un partenariat avec des clubs régionaux. Ils viennent dans l'école afin d'expliquer et de faire pratiquer leur sport.

- en menant un partenariat avec des mouvements de jeunesse (scouts, ...) : Ils nous apprennent la nature, la vie en communauté, comment survivre dans la nature, ...

- en organisant des cours de dessin, de musique et de théâtre.

3.2 Visiter un musée 1 fois par mois ou aller voir une pièce de théâtre.

**Article 4 : Prévention et sensibilisation**

Les élèves reçoivent la visite du PMS-PSE pour des animations sur l'importance de manger sainement et de faire du sport.

Les élèves suivent des cours de premiers soins donnés par la Croix Rouge.

**Article 5 : Pour aller plus loin**

Nous visons un accès à la nourriture saine et gratuite en instaurant :

- Un bol de soupe chaque jour à 10h (préparé par les enfants dans la limite du possible).
- Une collation fruits une fois semaine.
- La suppression des boissons sucrées.
- Accès à l'eau potable grâce à des fontaines à eau.
- Un repas chaud équilibré chaque jour.